**Prix pour la gérance de l’énergie et de l’environnement**

**Le prix**

Ce prix rend hommage à une organisation de soins de santé progressive ayant mis en œuvre des programmes qui font preuve de responsabilité environnementale en réduisant la consommation d’énergie, en préservant les ressources naturelles et en appliquant des solutions efficaces en matière de réacheminement des déchets. Les initiatives possibles comprennent la mise en œuvre d’installations et de solutions techniques écoénergétiques pour les bâtiments, de programmes complets de sensibilisation à l’économie d’énergie et à la protection de l’environnement, de mesures de gestion des déchets et de pratiques d’approvisionnement écologique.

L’organisation lauréate recevra un trophée en verre gravé. S'il redevient possible à l'avenir de se réunir en personne pour l'événement, le Collège paiera aussi les frais de déplacement et d’hébergement d'une personne représentant l'équipe ou l’organisation gagnante afin qu'elle assiste à la soirée Hommage aux leaders en santé, et elle recevra une inscription gratuite à la Conférence nationale du CCLS. De plus, l’organisation recevra un certificat de reconnaissance encadré ainsi que 2 000 $ qu’elle pourra remettre à la fondation ou à l’organisme de bienfaisance de son choix.

**Admissibilité**

Toutes les organisations canadiennes de soins de santé peuvent être mises en candidature pour ce prix. Elles doivent toutefois satisfaire aux critères suivants :

* Démontrer les mesures prises pour assurer la durabilité du programme (initiatives de conservation d’énergie, d’économie d’eau, d’élimination ou de réacheminement des déchets, etc.);
* Présenter des preuves des résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du programme;
* Illustrer les initiatives prises pour engager le personnel et la collectivité dans le programme;
* Expliquer comment ces initiatives ont entraîné une amélioration de l’environnement interne global pour les patients et le personnel;
* Fournir des preuves indiquant qu’une culture de durabilité et de leadership en matière d’environnement est conforme au plan d’entreprise approuvé par la haute direction.

**Mises en candidature**

Les mises en candidature doivent être faites par un membre du Collège qui est employé de l’organisation dont la candidature est proposée, et être soumises au plus tard le **1er février 2024**.

Pour faire une mise en candidature, veuillez utiliser le modèle à la page suivante. Les mises en candidature doivent être soumises en ligne sous forme d’un seul fichier PDF en utilisant [le formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL), et elles doivent comprendre les documents suivants :

* Un formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* Une lettre d’appui d’un chef de la direction ou d’un cadre supérieur remplaçant désigné. Cette personne doit être un membre du Collège;
* Une description du programme de gouvernance de l’énergie et de l’environnement entrepris et de ses résultats, rédigée en utilisant le modèle. Veuillez inclure tout avantage supplémentaire que le programme a eu pour l’établissement.

**Prix pour la gérance de l’énergie et de l’environnement – Modèle de mise en candidature**

*Les mises en candidature doivent être soumises par un membre ou un chapitre du Collège.*

**Nom de la candidate ou du candidat :**

**Nom de la personne qui la ou le propose :**

*Le modèle suivant est fourni afin de faciliter le processus de mise en candidature. Veuillez vous assurer de remplir de votre mieux toutes les sections dans le modèle. Nous vous demandons d’utiliser ce modèle pour présenter votre mise en candidature.*

**Rapport (maximum de 2 500 mots. Veuillez respecter cette limite. Le Collège se réserve le droit de rejeter les mises en candidature dont le nombre de mots dépasse cette limite.)**

*Veuillez utiliser les sections ci-dessous pour décrire le programme mis en candidature et ses résultats. Décrivez les autres avantages, s’il y en a, que l’établissement a retirés de ce programme. Vous pouvez insérer des graphiques, etc. dans les sections ci-dessous.*

1. Introduction. *Veuillez indiquer dans cette section la superficie en pieds carrés de l’établissement mis en candidature. Si plus d’un établissement participe au projet, veuillez indiquer la superficie totale en pieds carrés de tous les établissements concernés.*
2. Donnez des preuves des résultats obtenus grâce à la mise en œuvre des initiatives environnementales.
* Dans le tableau ci-dessous, indiquez les économies totales obtenues au pied carré pour les services publics et les réductions d’émissions de gaz à effet de serre (GES). (15 POINTS)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Source d’énergie** | **Économies annuelles (en dollars)** | **Économies annuelles (en unités)** | **Réduction annuelle des émissions de GES (au pi2)** |
| Électricité |  |  |  |
| Gaz naturel |  |  |  |
| Eau |  |  |  |
| Vapeur |  |  |  |
| Mazout |  |  |  |
| Réduction des émissions de GES |  |  |  |

* Dans le tableau ci-dessous, indiquez la quantité ou le poids des déchets détournés des décharges. (10 POINTS)

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de déchets** | **Quantité ou poids détournés des décharges** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

* Indiquez d’autres programmes pertinents, comme l’utilisation de produits de nettoyage écologiques, les initiatives d’entretien environnementalement responsable des terrains, les jardins communautaires, le covoiturage ou co-navettage, etc. (15 POINTS)
1. Démontrez les mesures prises pour assurer la pérennité des initiatives environnementales et indiquez les ressources organisationnelles mises en place pour atteindre les buts du projet. (25 POINTS)
2. Fournissez des preuves démontrant que les initiatives environnementales s’harmonisent avec le plan d’entreprise, sont soutenues par l’équipe de la haute direction et ont influé positivement sur la culture d’entreprise. En outre, décrivez les buts auxquels l’organisation aspire et qu’elle continuera à s’efforcer d’atteindre à l’avenir en ce qui concerne les initiatives de gérance de l’énergie et de l’environnement. (10 POINTS)
3. Quel effet les initiatives environnementales ont-elles eu sur la qualité des soins aux patients? (15 POINTS)
	* Décrivez comment les économies ont été réinvesties dans de nouvelles initiatives liées au soin des patients.
	* Décrivez comment les économies ont été réinvesties dans de l’équipement ou d’autres ressources.
	* Décrivez comment les économies ont été réinvesties pour améliorer l’expérience ou le confort des patients.
	* Décrivez comment les patients et les familles ont participé aux processus d’amélioration ci-dessus.
4. Au-delà des économies financières, décrivez comment les efforts davantage axés sur la protection de l’environnement ont eu un effet positif sur votre organisation. Illustrez les mesures prises pour engager le personnel et la collectivité dans ces initiatives. Partagez la philosophie de votre organisation en matière de durabilité de l’environnement. (10 POINTS)
5. Conclusion

**Comment soumettre votre mise en candidature :**

Votre mise en candidature doit comprendre tous les éléments ci-dessous et être soumise en ligne utilisant le [formulaire des prix pour les équipes et les organisations](https://questionpro.com/t/AMCd3ZyweL)v du Collège au plus tard le **1er février 2024**. Le modèle de candidature complété et autres documents doivent être soumis en un seul fichier PDF via le formulaire en ligne. Les signatures électroniques sont acceptables.

Veuillez vous assurer d’inclure les documents suivants :

* Le formulaire de mise en candidature dûment rempli (en ligne);
* Le modèle de mise en candidature dûment rempli;
* Une lettre d’appui de la présidente-directrice générale ou du président-directeur général ou d’une remplaçante ou d’un remplaçant. Cette personne doit être un membre du Collège.

**Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec :**

Christian Coulombe, Vice-président, Marketing et Services aux membres

Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-7219, poste 213

Sans frais : 1-800-363-9056

ccoulombe@cchl-ccls.ca

En soumettant cette mise en candidature, vous attestez que les informations fournies dans ce formulaire sont, au meilleur de vos connaissances, factuelles et correctes. Vous comprenez que le Collège a la capacité de vérifier les informations fournies.

***Commanditaire :***

